



**COSEWIC**  
Committee on the Status of  
Endangered Wildlife in Canada

**COSEPAC**  
Comité sur la situation des  
espèces en péril au Canada

## **Les scientifiques du COSEPAC ne sont pas encore prêts à déclarer une espèce disparue, mais plusieurs espèces sont sur le point de disparaître**

KELOWNA, Colombie-Britannique (2 mai 2016) – Selon une récente évaluation, plusieurs espèces du Canada continuent à connaître un déclin. Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) s’est réuni la semaine dernière pour évaluer le statut de conservation de 26 espèces canadiennes. Dix nouvelles espèces ont été ajoutées à une liste croissante de 739 espèces; seules quelques-unes montrent des signes d’amélioration depuis la dernière décennie.

« La mauvaise condition des espèces que nous avons étudiées au cours de cette réunion est malheureusement assez caractéristique de ce que nous constatons année après année », déclare Eric Taylor (Ph.D.), président du Comité et professeur de zoologie à l’Université de la Colombie-Britannique.

À titre d’organisme de consultation scientifique indépendant ayant un mandat en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* du gouvernement fédéral, le COSEPAC joue un rôle essentiel dans le suivi de l’état de la biodiversité du Canada. En passant des orchidées aux baleines, le Comité surveille la situation de la conservation des plantes, des animaux et d’autres organismes du Canada.

Lors de la réunion, le COSEPAC a étudié de nombreux cas complexes d’espèces menacées d’extinction. Le saumon rouge du lac Sakinaw en est un exemple. Cette population, qui ne se trouve que dans le lac Sakinaw, en Colombie-Britannique, lequel se jette dans le détroit de Georgia, comptait régulièrement environ 4 500 individus au cours de la période de 1960 à 1990. Toutefois, en 2009, aucun individu n’a pu être observé dans le lac. Des problèmes dans les habitats marins et le lac semblent avoir mené à la disparition complète des poissons reproducteurs à l’état sauvage de cette population du saumon rouge.



Saumon rouge (femelle mature) © E.R. Keeley (Ph.D.)

Il y a cependant encore de l'espoir pour cette espèce gravement en péril. Selon Alan Sinclair, coprésident du sous-comité des poissons marins du COSEPAC : « Un programme d'écloserie de Pêches et Océans Canada a utilisé des poissons originant du lac Sakinaw pour repeupler le lac. Cela pourrait conduire au rétablissement de la population, étant donné que le frai de poissons d'écloserie a été observé dans le lac Sakinaw. Nous saurons dans quelques années si cet effort de rétablissement aura été fructueux. »

L'hespérie Persius de l'Est, qui fait partie d'un groupe de papillons dépendant des fleurs de lupin comme plantes hôtes, lesquelles sont en diminution, est un autre exemple d'espèce présentant des déclin préoccupants. Malgré des recherches intensives effectuées par des passionnés de papillons et des efforts de restauration de l'habitat, l'hespérie n'a pas été observée dans son aire de répartition du sud de l'Ontario depuis 1987. « À l'heure actuelle, il y a une mince chance que ce papillon soit encore présent au Canada », explique Jennifer Heron, coprésidente du sous-comité des arthropodes, « et il semble de plus en plus probable que cette espèce connaisse bientôt le même sort que le bleu mélissa et le lutin givré, d'autres papillons n'existant plus au Canada tel que conclu par le COSEPAC en 2010. »

Presque toute la population canadienne sait ce qu'est une coccinelle, mais peu de gens savent qu'il en existe 161 espèces au Canada, dont neuf qui sont non indigènes. Ces coccinelles envahissantes se sont solidement établies et remplacent lentement les espèces indigènes. Par exemple, la coccinelle à neuf points a déjà été l'une de nos coccinelles indigènes les plus communes et les plus largement réparties. Néanmoins, elle a été évaluée par le COSEPAC comme étant « en voie de disparition » en raison des impacts majeurs de la compétition et de la prédation.



Coccinelle à neuf points © John Acorn

Les évaluations de situation comme celles effectuées à Kelowna la semaine dernière reposent sur l'expertise, l'expérience et la collaboration de multiples spécialistes et citoyens. Tel que mentionné par Thomas Jung, un biologiste du Gouvernement du Yukon et membre du COSEPAC, « Surveiller la situation d'un si grand nombre de plantes, d'animaux et autres organismes exige des recherches soigneuses et tenaces ainsi qu'une collecte de données pendant de nombreuses années. Pour ces biologistes, c'est un travail accompli avec passion. »

- 30 -

### **CONTEXTE: Qu'est le COSEPAC?**

La *Loi sur les espèces en péril* canadienne reconnaît officiellement le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) à titre d'organisme consultatif indépendant responsable

d'évaluer la situation des espèces au Canada et de fournir des recommandations sur les espèces « en voie de disparition », « menacées » ou « préoccupantes » ainsi que de déterminer les menaces existantes et potentielles qui pèsent sur ces espèces. Pour chaque espèce, le Comité fonde ses évaluations sur les meilleures connaissances disponibles de nature scientifique, traditionnelle autochtone et des collectivités.

Le Comité est composé d'environ 50 spécialistes reconnus dans leurs domaines. Il y a dix sous-comités de groupes d'espèces qui sont chacun représentés par deux coprésidents (amphibiens et reptiles, arthropodes, plantes vasculaires, poissons marins, poissons d'eau douce, mollusques, mammifères marins, mammifères terrestres, mousses et lichens, et oiseaux). Il y a également des représentants de chaque province et territoire, des ministères fédéraux qui ont des responsabilités associées aux espèces en péril (Environnement Canada, Parcs Canada, Pêches et Océans Canada, et le Musée canadien de la nature), trois membres scientifiques non gouvernementaux ainsi que les coprésidents du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones.

Jusqu'à ce jour, le COSEPAC a évalué 739 espèces se trouvant au Canada : 209 sont considérées comme espèces « préoccupantes », 172 ont reçu le statut d'espèces « menacées », 320 sont considérées comme espèces « en voie de disparition », 23 sont « disparues du pays » (qui ne se trouve plus au Canada), et 15 ont été déclarées comme étant « disparue » à l'échelle mondiale.

## **Prochaine réunion**

La prochaine réunion d'évaluation des espèces sauvages du COSEPAC sera tenue en novembre 2016, à Ottawa.

## **Définitions de la terminologie et des catégories de statut du COSEPAC :**

**Espèce sauvage :** Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.

**Disparue (D) :** Espèce sauvage qui n'existe plus.

**Disparue du pays (DP) :** Espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs.

**En voie de disparition (VD) :** Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.

**Menacée (M) :** Espèce sauvage susceptible de devenir « en voie de disparition » si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître.

**Préoccupante (P) :** Espèce sauvage qui peut devenir « menacée » ou « en voie de disparition » en raison de l'ensemble de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.

**Non en péril (NEP)** : Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.

**Données insuffisantes (DI)** : Catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce sauvage à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce sauvage.

**Espèce en péril** : Espèce sauvage qui a été évaluée comme étant disparue du pays, en voie de disparition, menacée ou préoccupante.

<p><b>Eric B. (Rick) Taylor (Ph.D.)</b> Président, COSEPAC</p> <p>Department of Zoology University of British Columbia Téléphone : 604-822-9152 <a href="mailto:etaylor@zoology.ubc.ca">etaylor@zoology.ubc.ca</a></p>	<p>Questions d'ordre général :</p> <p>Secrétariat du COSEPAC Service canadien de la faune Environnement Canada 351, boul. St-Joseph, 16<sup>e</sup> étage Gatineau (Québec) K1A 0H3 Téléphone : 819-938-4125 Télécopieur : 819-938-3984 <a href="mailto:ec.cosepac-cosewic.ec@canada.ca">ec.cosepac-cosewic.ec@canada.ca</a> <a href="http://www.cosepac.gc.ca">www.cosepac.gc.ca</a></p>
<p>Questions sur les amphibiens et reptiles : (boa caoutchouc du Nord, salamandres <i>Ambystoma</i> unisexuées, tortue molle à épines)</p> <p><b>Kristiina Ovaska (Ph.D.)</b> Biolinx Environmental Research Ltd. Téléphone : 250-727-9708 <a href="mailto:ke.ovaska@gmail.com">ke.ovaska@gmail.com</a></p>	<p>Questions sur les arthropodes (insectes et groupes taxinomiques connexes) : (coccinelle à neuf points, hespérie Persius de l'Est)</p> <p><b>Jennifer M. Heron</b> BC Ministry of Environment Téléphone : 604-828-2542 <a href="mailto:jenniferheron@gmail.com">jenniferheron@gmail.com</a></p>
<p>Questions sur les oiseaux : (Bec-croisé des sapins de la sous-espèce <i>percna</i>, Plectrophane de McCown)</p> <p><b>Marcel Gahbauer (Ph.D.)</b> Stantec Téléphone : 613-784-2216 <a href="mailto:marcel@migrationresearch.org">marcel@migrationresearch.org</a></p>	<p>Questions sur les poissons d'eau douce : (crapet du Nord, dard de rivière)</p> <p><b>John R. Post (Ph.D.)</b> University of Calgary Téléphone : 403-220-6937 Télécopieur : 403-289-9311 <a href="mailto:jrpost@ucalgary.ca">jrpost@ucalgary.ca</a></p>
<p>Questions sur les poissons marins : (saumon rouge)</p> <p><b>Alan F. Sinclair</b> Téléphone : 250-714-5690 <a href="mailto:alanfsinclair@me.com">alanfsinclair@me.com</a></p>	<p>Questions sur les mammifères terrestres : (musaraigne de Bendire)</p> <p><b>Graham Forbes (Ph.D.)</b> University of New Brunswick Téléphone : 506-455-5923 <a href="mailto:forbes@unb.ca">forbes@unb.ca</a></p>

<p>Questions sur les mammifères marins : (marsouin commun)</p> <p><b>David S. Lee (Ph.D.)</b> Téléphone : 514-754-8524 david.lee@mail.mcgill.ca</p>	<p>Questions sur les mollusques : (limace–prophyse bleu–gris, limace gainée, limace pygmée, patelle géante du fleuve Columbia)</p> <p><b>Joseph Carney (Ph.D.)</b> Lakehead University Téléphone : 403-762-0864 jcarney@lakeheadu.ca</p>
<p>Questions sur les mousses et lichens : (acroscyphe des montagnes, fissident pygmée, pannaire jaune pâle, tortule méridionale)</p> <p><b>René Belland (Ph.D.)</b> University of Alberta Téléphone : 780-492-0801 rbelland@ualberta.ca</p>	<p>Questions sur les plantes : (carex des sables)</p> <p><b>Del Meidinger</b> Meidinger Ecological Consultants Ltd. Téléphone : 250-881-1180 delmeidinger@gmail.com</p>
<p>Questions sur les connaissances traditionnelles autochtones :</p> <p><b>Donna Hurlburt (Ph.D.)</b> Téléphone : 902-532-1341 <a href="mailto:donna.hurlburt@eastlink.ca">donna.hurlburt@eastlink.ca</a></p>	

Pour obtenir des précisions au sujet des espèces sauvages évaluées, veuillez consulter le site Web du COSEPAC à l'adresse suivante : [www.cosepac.gc.ca](http://www.cosepac.gc.ca)